

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 16 ET 17 DECEMBRE 2024

Point 9 de l'ordre du jour

Transmission du postulat déposé par Mmes Lauriane Bonnet et Elodie Surchat, au nom du groupe PS, intitulé "Pour une alimentation locale, écologique et sociale accessible", demandant d'étudier la possibilité de créer une subvention communale, à ajouter à la Bulle Verte, pour l'abonnement à un panier de légumes et/ou produits régionaux ainsi qu'à promouvoir cette offre auprès des personnes à faible revenu

Lors de la séance du 7 octobre 2024, Mmes Lauriane Bonnet et Elodie Surchat ont déposé le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 18 novembre 2024, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

Le Bureau du Conseil général soumet au vote du Législatif communal la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mmes Lauriane Bonnet et Elodie Surchat, au nom du groupe PS, intitulé "Pour une alimentation locale, écologique et sociale accessible", demandant d'étudier la possibilité de créer une subvention communale, à ajouter à la Bulle Verte, pour l'abonnement à un panier de légumes et/ou produits régionaux ainsi qu'à promouvoir cette offre auprès des personnes à faible revenu.

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

Le Président

Yvan Girard

La Secrétaire

Nicole Jacqueroud

Postulat "Pour une alimentation locale, écologique et sociale accessible", demandant d'étudier la possibilité de créer une subvention communale, à ajouter à la Bulle Verte, pour l'abonnement à un panier de légumes et/ou produits régionaux ainsi qu'à promouvoir cette offre auprès des personnes à faible revenu

« Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

En Suisse, une grande majorité du marché des produits biologiques est partagée entre les deux géants de la distribution Coop et Migros, qui font des marges considérables sur le dos des consommateurs·trices et des producteurs·trices. Ceci est d'autant plus révoltant en cette période d'inflation, de perte de pouvoir d'achat et face à la difficulté du métier de paysan·ne·s. Manger sainement, de saison et des produits de proximité devrait toutefois être accessible à chaque personne.

Des initiatives de paniers contractuels visant une agriculture locale et écologique existent, avec pour objectif d'avoir un minimum d'intermédiaires entre les personnes qui consomment ces produits et celles qui les produisent, afin de garantir un prix juste. L'abonnement à un panier de légumes ou d'autres produits locaux contribue également à une sensibilisation aux produits de saison variés et parfois inconnus. Malheureusement, ces abonnements ne sont pas accessibles à tout le monde, en raison de leur coût. Or, manger sainement et soutenir la production locale ne devrait pas être un luxe.

De plus, le plan climat cantonal mentionne la promotion de circuits courts et le soutien à la consommation locale (mesure n° A. 2.4) ainsi que l'encouragement à une alimentation bas carbone et équilibrée (mesure n° A. 3. 1) à titre de mesures.

Pour toutes ces raisons, nous demandons au Conseil communal d'examiner la possibilité de créer une subvention communale, à ajouter à la Bulle Verte, pour l'abonnement à un panier de légumes et/ou de produits régionaux d'une structure de la région ainsi qu'à promouvoir cette offre particulièrement auprès des personnes à faible revenu.

Je vous remercie de votre attention. »